BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PERIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME LXXIX. — 1re LIVRAISON

PERIGUEUX
IMPRIMERIE PÉRIGOURDINE, place Francheville.

Janvier-Mars 1952

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA PREMIÈRE LIVRAISON

Conseil d'administration, bureau et commissions de la Société (1952) 5

Procès-verbaux des séances : *janvier* 6

— *février* 10

— *mars* 16

Excursion archéologique 21

L'oppidum de la Boissière, dit « Camp de César » à Périgueux (Cl. BARRIÈRE) 22

Les Salignac au siège de Sarlat (Dr Ch. LAPON) 28

Chosse et gens de Saint-Vincent-sur-l'Isle (J. LABRANCHE) 41

Nécrologie : Maurice Bourgon (G. L.) 47

Bibliographie : A. Nicolaï, *Les Belles Amies de Montaigne* (Mme GARRIGAU) 47

AVIS IMPORTANT

Payez votre cotisation (Nouveau tarif pour 1952).

France : 300 fr. - **400** fr. pour membres d'une même famille ne recevant qu'un seul exemplaire du Bulletin,

Etranger : 500 fr. (sauf pour les Membres de nationalité française).

Ceux des membres de la Société qui auraient versé leur cotisation avant la réception de ce numéro devront tenir compte de l'augmentation intervenue et acquitter la différence.

Si, *fin mai*, la cotisation n'a pas été payée, le recouvrement en sera fait par la poste et le montant en sera naturellement majoré de frais de poste et de présentation

Les Membres de la Société sont priés d'utiliser de préférence le C. C. P. LIMOGES 231-70, *Société historique et archéologique du Périgord, 6, Rue Cavaignac, Périgueux.*

Eviter de faire les versements au nom du trésorier, ce qui crée des difficultés pour l'inscription des titres au c/c de la Société.

Eviter le règlement par chèques sur les banques.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME LXXIX. — 1re LIVRAISON

PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE PÉRIGOURDINE, place Francheville

Janvier-Mars 1952

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1952)

MM. Aubisse, Corneille, Dandurand, Mme Darpeix, MM. Dusolier, Granger, Guthmann, A. Jouanel, le Dr Lafon, Lavergne, D. Peyrony, Secondat, Secret, Villepontoux.

BUREAU

Président : M. le Dr Ch. Lafon.
(35, rue Louis-Mie, Périgueux).

Vice-présidents : M. le Dr Dusolier.
— A. Jouanel.
— D. Peyrony.
— J. Secret.
(27, rue Fournier-Lacharmie, Périgueux).

Secrétaire général : M. Géraud Lavergne.
(18, rue du Plantier, Périgueux).

Secrétaires adjoints : M. E. Aubisse.
— M. A. Granger.

Trésorier : M. Corneille.
(6, avenue Cavaignac, Périgueux).

Trésorier adjoint : M. Secondat.

COMMISSION DE PUBLICATION

M. le Président, M. le Secrétaire général, MM. Peyrony, Secondat et Secret.

COMMISSION DES FINANCES

M. le Président, MM. Granger et Villepontoux.

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Assemblée générale du jeudi 3 janvier 1952.

Présidence de M. le Dr Lafon, président.

Présents : Mmes Berton, Dupuy, Guille, Lescure, Médus, Montagne, Pivaudran, Villepontoux ; Mlles Aviat, Besse, Reytier ; MM. Max Ardillier, E. Aubisse, Borias, Bibié, Champarnaud, Corneille, Dandurand, Maurice et René Donzeau, Ducongé, Granger, Guille, Guthmann, Lavergne, Maury, Montagne, Orly, Pivaudran, Secondat, Secret et Villepontoux.

Excusés : Mme Darpeix, Mlle Marqueyssat, MM. d'Artensec, Grégoire (Jean Sylvaire) et A. Jouanel.

Nécrologie. — M. Jean Barat, conseiller général de Bergerac; M. Antoine Magnac, ancien négociant. L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

Félicitations. — M. André Jouanel, nommé avoué honoraire.

Remerciements. — MM. de Goursat, de Montcheuil et de Vandière de Vitrac.

M. le Président adresse les meilleurs souhaits de Nouvel An à tous les membres, présents et absents, et à leur famille; il remercie ceux d'entre eux qui ont envoyé leurs vœux à notre compagnie.

Le quorum fixé par les statuts n'étant pas atteint, aujourd'hui, l'assemblée générale statutaire est reportée au premier jeudi de février.

D'ores et déjà M. le Président annonce que cette assemblée aura à se prononcer sur le relèvement de la cotisation. Les frais d'impression ont doublé dans les six derniers mois et, pour assurer la publication régulière du *Bulletin* sans déséquilibrer la trésorerie, il sera demandé à tous un léger sacrifice.

M. le Président lance un appel en faveur du « vieux papier », il engage nos collègues à recueillir et à conserver les imprimés de toute sorte, prospectus tracts, program-

mes, invitations, menus, etc. qui, avec le recul du temps, sont susceptibles d'offrir une documentation précieuse à la petite histoire. Pour donner l'exemple, il offre à la Société divers papiers scolaires, exemptions, satisfecits, délivrés de 1854 à 1870 par le Lycée de Périgueux et les circulaires électorales distribuées aux dernières élections cantonales.

Grâce à la générosité de plusieurs de ses membres et en premier lieu, de Charles Aublant, du Dr Lafon, la Société possède déjà une collection assez curieuse de ces impressions éphémères, trop souvent mises au panier.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Sclafert (Clément). *L'âme religieuse de Montaigne.* Paris, Nlles Editions latines, 1951, in-8, 315 p.; — achat de la Société;

La Baïonnette, n° 90 (22 mars 1917), n° spécial : Charlot correspondant de guerre, in-4, 16 p.; — *République française. Journée du 2 décembre 1851.* Placard autolitho, 62 sur 48,5 cm. et feuillet annexe contenant les noms des députés qui ont signé les décrets à la Mairie du Xe arrondissement et de ceux qui auraient adhéré s'ils n'eussent été détenus ; — *la Cravache. Journal satirique.* 1898. Prix 0,10 cm (Périgueux, impr. de la Dordogne), in-fol., 8 p. ill. Périodique inconnu à la *Bibliographie générale du Périgord*, où sont mis sur la sellette le maire Guillier et d'autres notabilités politiques de Périgueux; — ces trois pièces données par M. Corneille;

Lettre adressée par un certain Martel, de Périgueux, à Lacombe, libraire à Paris et « auteur » du *Mercure de France*, du 8 octobre 1774. Il lui adresse pour insertion une pièce de vers dont tout le début manque et dans laquelle il chante les agréments de la vie de château au Cailleau, sous les auspices délicats de l'hôtesse du logis. Une comédie de cet auteur, inconnu à la *Bibliographie générale du Périgord*, a été signalée dans le *Bulletin*, t. LIV (1927), p. 59. Quant au Cailleau, il est permis d'hésiter entre celui de Sorges et celui de Douville;

Lettre adressée au baron de Nailhac, à Valence, par un correspondant anonyme de Périgueux, le 1er mars 1789. Elle fournit de précieuses indications sur l'attitude politique des gens de la Noblesse à la veille de l'assemblée des trois Ordres. Le destinataire, Pierre Paul de Mèredieu fut conseiller d'ambassade à Vienne (1771), ambassadeur à

Gênes et devint en 1792 ministre des Affaires extérieures (Cf. *Bull. de la Soc.*, t. XIX (1892), p. 155);

Lettre adressée au maire de Condom, le 18 mai 1815, par Jacques Mortéra, de Castillonnès; — ces trois lettres données par le Dr Ch. Lafon;

Centre-Magazine, revue bimestrielle illustrée de la région du Centre, Limousin, Périgord, Bas-Limousin, nov.-déc. 1951; n° spécimen offert par M. Louis Perche, rédacteur en chef de ce « digest » régional imprimé à Brive.

A la suggestion de M. le Secrétaire général, la Société décide de souscrire un abonnement à ce périodique.

Notes bibliographiques. — La *Revue d'Histoire du Théâtre*, t. III (1951), contient, p. 51-53, une communication d'Olga Olry sur « le Théâtre Santa Izabel de Recife », le plus beau du Brésil, construit par l'architecte bergeracois Louis-Léger Vauthier, de 1841 à 1846.

Périgord moun païs, de novembre 1951, n'a pas goûté la mise en page du n° spécial consacré par la Société au tricentenaire de Fénelon.

Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (sept.-oct. 1951), M. Guy Gaudron précise quels services officiels, dans la France métropolitaine, s'occupent de préhistoire, qu'il s'agisse de l'enseignement de cette science, de la surveillance et de la conservation des gisements; les renseignements ainsi groupés rendront service à tous les chercheurs.

Sous le titre « Fénelon et son temps », les Amis des Lettres ont fait les frais du catalogue de l'exposition organisée par eux à l'Hôtel de Rohan (15 déc.-15 janv. 1952) à l'occasion du tricentenaire de la naissance du Cygne de Cambrai (in-8, 56 p., 9 pl. dont une en couleur : le portrait de Fénelon par Vivien, de la Pinacothèque de Munich). La préface est de M. Ch. Braibant, directeur des Archives de France. Des notices succintes mais bien nourries éclairent chacune des grandes divisions de cette présentation unique : plus de 500 articles en provenance des musées, des archives, des bibliothèques et des collections privées (archevêchés de Paris et de Cambrai et surtout Compagnie de Saint-Sulpice, à Paris). Ornaient l'escalier les photographies réunies par le Syndicat d'Initiative de Périgueux, lors de l'exposition de cet été dans notre ville.

Nouvelles diverses. — Le deuxième congrès panafricain de préhistoire se tiendra à Alger du 29 septembre au 4 octobre 1952. Les membres de la Société qui désirent prendre part à ce congrès s'adresseront pour tous renseignements au Secrétariat, Laboratoire du Musée du Bardo, rue F.-D.-Roosevelt, Alger.

Communications. — M. H. Corneille poursuit son étude sur le château de Puyguilhem et ses seigneurs, il raconte la campagne d'Alain d'Albret contre la ville de Nontron.

M. le Président observe que les notices généalogiques du baron de Woëlmont sont souvent sujettes à caution.

Des recherches entreprises par M. Jean Secret, il résulte que le portefeuille du Cabinet des Estampes relatif aux monastères des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin ne possède, pour le Périgord, que la seule vue cavalière du prieuré de Saint-Jean-de-Côle. Notre vice-président a fait faire une photographie de ce dessin qu'il rapproche de l'état actuel de ce bel ensemble, après enquête sur place et référence au plan cadastral.

A la suite de l'incendie qui a ravagé une partie du château de la Vermondie, près de la fameuse tour penchée du XIIIe siècle, M. Jean Secret a visité, en compagnie de M. Legendre, architecte des M.H., le souterrain-refuge existant sous le château même. On y accède par un puits circulaire de 1 m. de diamètre environ, partiellement comblé. A 2 m. 50 du sol, un passage débouche dans une pièce grossièrement arrondie, suivie d'une autre couloir, donnant sur une autre pièce où s'ouvrent deux autres couloirs non explorés. Le tout est taillé dans le roc et orienté N.E.-E.E.. Des embrasures de tir permettaient de battre l'entrée depuis la seconde pièce.

Suivant des témoignages recueillis par M. Secondat, il existait naguère encore une communication directe par les couloirs obstrués jusqu'à la tour de la Vermondie.

M. Secondat souhaiterait des précisions sur l'industrie du fer dans le Nontronnais à l'époque de la guerre de Cent Ans : il n'est question nulle part des fabriques d'armes auxquelles M. Corneille vient de faire allusion

Admissions. — Mme Charles Lafon ; présentée par son mari ;

Mme de la Bardonie, Nastringues ; présentée par MM. Secret et Ribes ;

Mme Marguerite Lagorce, membre de l'Enseignement, rue Clos-Chassaing, 49, Périgueux ; présentée par Mme Médus et M. Pivaudran ;

M. Henri Duché, officier de la Légion d'honneur, directeur honoraire des Contributions et Mme, rue Clos-Chassaing, 95, Périgueux ; présentés par les mêmes ;

M. Jean Fragnaut, du service de presse de la S.N.C.F., rue Villebois-Mareuil, 27, Villeneuve-Saint-Georges (Seine); présenté par MM. Corneille et Granger ;

M. Léo Tallet, officier de l'Instruction publique, commandeur du Nicham Iftikar, percepteur honoraire, conseiller municipal, Lalinde ; présenté par MM. Corneille et Granger ;

M. F. Sourbier, et Mme, membre de l'Enseignement, rue Pierre-Sémart, Périgueux ; présentés par M. et Mme Plazanet ;

Mme P. Audy et A. Magnac sont inscrites sur leur demande au lieu et place de leurs regrettés maris.

Le Secrétaire général, G. Lavergne.

Le Président, Dr Ch. Lafon.

Assemblée générale du jeudi 3 février 1952

Présidence de M. le Dr Lafon, président

Présents : Mme Berton, Busselet, Corneille, Darpeix, Dupuy, Guille, Lagorce, Maleville, Médus, Plazanet, de Saint-Ours, Sourbier et Villepontoux ; Mlles Aviat, Besse, Humbert, Marqueyssat et Reytier ; MM. Max Ardillier, F. Aubisse, Baiyé, Bardy, Becquart, Berthelot, l'abbé Bézac, Billès, Bitard, Borias, Borie-Duclaud, le cte de Chalup, Corneille, Dandurand, M. et R. Donzeau, Ducongé, Dufraisse, le mte de Fayolle, A. Granger, Guthmann, Joffre, Lavergne, le cte de Lestrade, Merly, Monestier, Morquin, Orly, Pivaudran, Ribes, Secondat, Secret, le Dr Vignal, Villepontoux.

Se sont excusés : Mme de Labardonie, MM. l'abbé Chassaing, Daudou, Du Chazaud, Houlet et Lavaysse.

Nécrologie. — L'abbé Cuginaud, curé de Bourdeilles,

— l'abbé G. Dupin de Saint-Cyr, — le commandant Champeau, tué en Indo-Chine.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président qui adresse également nos condoléances à M. J.-J. Escande, dont la femme vient de mourir.

Félicitations. — M. Jean Charet que l'Académie française vient de récompenser du prix Rocheron ; — M. R. Clergerie, M. Rebière, officiers du Mérite social ; — M. Langaret, officier d'Académie.

Remerciements. — Mme de Labardonie et Lagorce, MM. et Mmes Duché et Sourbier.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances des années 1949, 1950.* Paris, Klincksieck, 1949, 1950, 8 fascicules in-8 ; — reprise d'échange ;

Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, tome LXXVI (1950). Brest, impr. du Télégramme, 1951, in-8 ; — échange ;

Jarry (B.), *Le percement de la rue Chappon et la construction de la quatrième enceinte d'Orléans* (1488). Le Puy, impr. de la Haute-Loire, 1951, in-8, 7 p., — envoi de la Société de l'Orléanais;

Congrès d'études régionales, tenu à Dax en 1951 par la Fédération historique du Sud-Ouest, à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de la Société de Borda ; Bordeaux, 1951, in-folio, 17 p. ronéotyp. ; — envoi de la Fédération ;

Maxime Déroulède. 10 novembre 1872-8 avril 1951. Laval, impr. Barneoud, 1951 ; in-8, 18 p., portrait ; — hommage de M. R. Déroulède ;

Divers quotidiens ou hebdomadaires, aimablement adressés à la Société par l'un de nos membres et ayant trait à la création, sous la présidence d'honneur de M. André Maurois, de l'Académie française, d'un Comité des Amis de Sarlat (*l'Information Sarladaise*, du 19 janvier 1952), — à la randonnée en A.O.F., d'un Périgourdin de Bordeaux, M. Ch. Laquièze, en 1949 (*Notre Bordeaux*, des 22 et 29 décembre 1951) ;

Un exemplaire de même provenance du *Figaro*, du 17 janvier 1952, et un autre, offert par M. Guthmann. Ce numéro contient une chronique de M. P. Gaxotte, « En

marge d'une exposition » — celle de « Fénelon et son temps » au Palais de Rohan — dont le ton agressif ne pouvait passer inaperçu et qui a motivé une véhémente protestation de M. Couyrat-Desvergnes, qui nous a fait tenir aussi l'article incriminé et la réplique du directeur des Archives de France, dans le même journal ;

Le Bulletin de la Société d'Etudes Hispaniques et de diffusion de la Culture Française à l'Etranger, 1er année, n° spécial, oct. 1950-oct 1951. Périgueux, impr. Joucla, 1952 ; in-fol. 36 p. ill. ; — hommage de la Société éditrice.

M. le Président remercie les divers donateurs

Revue bibliographique. — En supplément à son quatrième bulletin de 1951, la Société des Etudes du Lot a publié une plaquette où sont retracées les manifestations organisées, le 21 octobre, à Cahors, pour le tricentenaire de Fénelon. Une plaque de marbre rappelant que l'illustre prélat fut, en 1663 et années suivantes, l'élève du collège des Jésuites, a été apposée dans la salle d'honneur du lycée Gambetta.

M. le Président observe que le séjour scolaire de Fénelon sur les bords du Lot n'est qu'une tradition dont il ne subsiste aucune preuve. Passant ensuite à la remarquable conférence de Mgr Calvet, le Dr Lafon souligne la nouveauté des aperçus qu'elle offre sur l'atmosphère de mysticité qui régnait à Cahors dans la première moitié du XVIIe siècle. Il est regrettable que l'éminent recteur de l'Université catholique de Paris ait versé dans un chauvinisme local excessif en présentant Fénelon comme un produit exclusif du terroir quercinois. Ne va-t-il pas jusqu'à reprocher à Périgueux d'avoir annexé Sainte-Mondane, paroisse du diocèse de Cahors ?

M. le Secrétaire général dit qu'en fait les seigneurs de Fénelon furent toujours les vassaux des évêques de Sarlat, dont l'un d'eux, au XVIe siècle, demanda à l'évêque de Cahors le rattachement de la paroisse de Sainte-Mondane au diocèse de Sarlat : la requête existe aux archives du château d'Aiguevive.

M. Lavergne a relevé, dans *Pyrénées*, oct-déc. 1951, en marge du tricentenaire de Fénelon, un article de M. Jean Castex : « Le marquis de Fénelon curiste malgré lui à Barèges », qui précise les indications données à ce sujet par le Dr Lafon.

Il note également l'ouvrage, actuellement en souscrip-

tion de M. E. Appolis, *Le jansénisme dans le diocèse de Lodève*, où sera précisée l'attitude de l'évêque J.-G. de Souillac, Périgourdin d'origine.

Informations — Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest se tiendra à La Réole les 17 et 18 mai 1952.

Compte de gestion. — M. Corneille, trésorier, fournit le bilan financier de la Société pour l'année écoulée. Les recettes se sont élevées à 716.165 fr., les dépenses à 679.391 francs, dans lesquelles les frais d'impression du Bulletin entrent pour 504.671 fr. La balance fait apparaître un excédent de 36.774 fr.

Après s'être félicité de l'augmentation croissante du nombre de nos membres (436 en 1931 contre 943 à l'heure présente), M. Corneille espère que bientôt la Société pourra fêter — comme il se doit en Périgord, par un banquet — son 1.000e adhérent.

M. le Président remercie M. le Trésorier de ces heureux résultats, auxquels le nom du professeur Testut continue à être associé, et invite l'assemblée à donner à M. Corneille le quittus d'usage : ce qui est fait à l'unanimité.

Relèvement de la cotisation. — M. le Président donne lecture des modifications apportées à l'article 3 des statuts conformément à la décision du Conseil d'administration en date du 3 novembre 1951 :

« Pour être membre titulaire, il faut :

» 2° Payer une cotisation annuelle minimum de 300 fr. (cette cotisation est réduite à 400 fr. pour deux membres de la même famille — mari et femme, père et fils, frères et sœurs — ne désirant recevoir qu'un seul bulletin ; — elle est portée à 500 fr. pour les membres étrangers) ;

» 3° Payer, lors de la réception, un droit de diplôme égal à la moitié du montant de la cotisation annuelle ».

Le nouveau texte est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ceux des membres qui auraient déjà acquitté leur cotisation de 1952 selon l'ancien tarif sont instamment priés de compléter cette somme jusqu'à 300 fr.

Communications. — M. J.-F. Pérol envoie un article sur « l'origine toponymique de Moncaret ». Notre collègue

rejette les étymologies fantaisistes qui ont déjà été proposées, en examine quelques autres et choisit enfin de rapprocher Caret de Cars (Hte-Vienne). Tous deux possèdent la vieille racine *Car, Cara*, signifiant rocher, pierre. Ce nom fait penser à des objets de forme carrée, rectangulaire ou cubique, de pierre, tels que les constructions en grand et en petit appareil que l'on retrouve à Moncaret et aux Cars, et qui frappent tant l'attention.

M. Géraud Lavergne oppose à cette ingénieuse hypothèse celle de M. Jean Charet (*Le Bergeracois des origines à 1340*, p. 161, note 1 et p. 322) qui voit dans Caret un dérivé de *Caries* ; d'où Mont Caret, Mont gâté, ruiné. La solution n'est peut-être ni celle de M. Pérol ni celle de M. Charet.

M. Pierre Benoist, de Fonroque, possède d'importantes archives familiales d'où il a détaché à notre intention une lettre du 6 juillet 1654, dans laquelle le s^r Audiguey, de Bazas, envoie à son cousin Benoist diverses nouvelles de Paris : siège de Stenay, acquisition du duché de Mantoue, éclipse de soleil, rémissions et grâces accordées à l'occasion du sacre de Louis XIV. Il s'agit là d'un de ces « gazetins » dont le *Bulletin* a jadis publié des spécimens.

M. Jean Secret croit utile de mentionner l'existence, à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, sous la cote 828/106, des Mémoires, plans, etc..., relatifs aux antiquités de Vésone et envoyés à l'Académie de Bordeaux, dont il était membre correspondant, par Jourdain de la Fayardie de Montpon. Il y est sourtout question des Arènes, de la tour de Vésone, des bains anciens découverts près de la Font-Chaude, du camp de César, de trouvailles monétaires et aussi... du puits-baromètre que Jourdain avait dans sa propriété de campagne.

M. A. Granger a achevé de relever dans le *Magasin pittoresque* des années 1830 à 1880, les articles et illustrations intéressant le Périgord, ses grands hommes, ses édifices historiques, ses industries (les forges) ; la liste qu'il a pris la peine d'établir apporte un utile complément à la bibliographie locale.

A une question de M. de Chalup, M. Secondat dit qu'il doit exister des notes inédites du professeur Testut sur les mégalithes périgourdins.

M. de Chalup fait circuler un livre qui lui a été dédicacé

par l'illustre écrivain anglais Rudyard Kipling, de passage à Périgueux le 22 juillet 1926.

M. Secondat donne une vue d'ensemble sur les travaux d'analyse de minéraux et de minerais exécutés au laboratoire départemental installé dans la sacristie de la chapelle des Pénitents (aujourd'hui dans l'institution Sainte-Marthe).

M. Bardy a constaté qu'au cours de ces dernières années les vestiges gallo-romains de Chamiers ont à peu près disparu. M. Géraud Lavergne regrette qu'après leur découverte, en 1886, ils n'aient pas fait l'objet de mesures de protection et de conservation.

Mlle Humbert relève dans la *Philosophie de l'Art*, d'André Malraux, une erreur de localisation concernant Lascaux (Corrèze). M. de Chalup tente d'excuser cette étourderie par une confusion avec le Lascaux de la commune de Juillac.

Election du Conseil d'administration. — Le dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par les membres présents à l'assemblée renouvelle les pouvoirs du précédent Conseil ; le comte de Saint-Saud, décédé, est remplacé, sur proposition du bureau, par M. Dandurand.

Admissions. — Mlle Denise Bordes, licenciée es lettres, diplômée d'Histoire, certifiée d'histoire et géographie, quai du Maréchal-Joffre, 76, Courbevoie (Seine) ; présentée par Mme et M. Séverin Blanc ;

M. Jacques Boissarie, directeur particulier de Cie d'assurances, rue Georges-Mandel, 73, Bordeaux, et président du Syndicat d'Initiative, rue Fénelon, 3, Sarlat ; présenté par MM. Robert Rol et Lucien de Maleville ;

M. Yvan Bounichou, instituteur, école du Centre, Périgueux ; présenté par MM. Dumas et Secondat ;

M. Jean Brugières, Croix de guerre, et Mme, rue Victor-Hugo, 22 ; présentés par Mlle Veyssier et M. Secret.

Le Secrétaire général, G. Lavergne

Le Président, Dr Ch. Lafon

Séance du jeudi 6 mars 1952

Présidence du Dr Lafon, président

Présents : Mmes Berton, Busselet, Dupuy, Dumont, Duché, Labrousse, Lescure, Médus, Montagne, Pivaudran, Plazanet et Villepontoux ; Mlles Aviat, Besse, Lafaye, Marqueyssat, Reytier et Veyssier ; MM. Bardy, l'abbé Bézac, Borias, Borie-Duclaud, Champarnaud, Corneille, Dandurand, Duché, Granger, Joussain, Lavergne, Pivaudran, Plazanet, Rives, Secondat, Secret et Villepontoux.

Excusés : Mme et M. le Dr Maleville.

Nécrologie. — M. Dumoulin de Laplante, président de la Société Périgourdine de Crédit et le baron Henri de Montcheuil.

L'assemblée s'unit aux vifs regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. le Dr Pouyaud, promu officier de la Légion d'honneur ; — M. Wilhelm, médaille d'argent de la Mutualité agricole ; — M. le Dr Maleville, officier d'Académie.

Remerciements. — Mme F. Bordes, MM. Y Bounichou, J. Boissarie.

Bureau. — M. le Président annonce que le Conseil d'administration de la Société, réuni le 23 février, a réélu le même bureau que l'année dernière.

Entrée d'ouvrages et de documents. — Forien de Rochesnard (J.-G.), *Généalogie de la famille Forien* (quatrième fasc.), Auxerre, impr. Moderne, 1952 ; in-8, 16 p., ill., 2 pl. et 16 tableaux ; — hommage de l'auteur, qui y décrit le château de Bellussière, dont le premier possesseur connu fut Pierre Fouriend (1403) ;

Rousseau (A.), [curé de Bourdeilles], *Le petit harmoniste grégorien. Nlle éd. Chez l'auteur*, 1897 ; in-8 ; 147 p. [Imprimerie catholique d'Atur] ; — Un bon représentatif de tickets de consommation de viande (1943) ; 14 témoignages de satisfaction, ordres du jour, tableaux d'honneur, délivrés par le Lycée de Périgueux (1895-1900) et invitation à la distribution des prix ; — don de M. Albert Granger.

Pour l'Art. Cahier n° 22 (janv.-févr. 1952) ; Lausanne, in-8, 38 p. 2 pl., contenant un article d'A. Virieux « Technique et évolution de l'art aurignacien et magdalénien » (Altamira, Font-de-Gaume, Lascaux) ; — don de M. Louis PERCHE ;

Terroine (Anne). *Ernest Laurain et les études historiques dans la Mayenne pendant la première moitié du* XX*e siècle* ; Paris, 1952 ; in-8, 120 p., portr. ; — envoi de M. le Gl Tixié. (Les pages que l'auteur consacre à l'avenir de l'histoire locale, et au rôle incombant de ce chef aux sociétés savantes de province, sont à méditer).

M. le Président adresse des remerciements aux divers donateurs.

De son côté, la Société a fait l'achat du très beau plan d'assemblage de la ville de Périgueux (Echelle de 1 à 2.000), levé par Grenier, ingénieur civil en 1872, et imprimé chez Dupont, — du numéro spécial de la *Petite Gironde*, sur le voyage du Président Félix Faure à Périgueux et à Bergerac (mai-juin 1895), et enfin de l'écrit de propagande antisocialiste du Maréchal Bugeaud d'Isly, *Les veillées d'une chaumière vendéenne*, Lyon et Paris, 1849; in-18 de 90 p., portant sur la couverture la mention autographe : « de la part de l'auteur ».

Notes de bibliographie. — M. le Président signale dans le *Bulletin monumental*, 3e fasc. 1951, l'article de M. R. Grand sur l'Architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban, dont les savantes observations restent valables pour les autres provinces.

Le numéro spécial que la Société d'étude du XVIIe siècle vient de consacrer au *Tricentenaire de la naissance de Fénelon* se recommande par la variété et la nouveauté des études qu'il a réunies et par l'ample information donnée sur l'ensemble des manifestations organisées, l'an dernier, sous le signe de Fénelon.

On lira dans *Médecine de France*, n° XXX, 1952 (Olivier Perrin, éditeur) l'article de notre vice-président, M. Jean SECRET, « La Coupole romane »; cette brillante synthèse est accompagnée d'une illustration de choix.

M. le Président note enfin le remarquable essai que M. Louis PERCHE vient de consacrer, dans la collection « Poètes

d'aujourd'hui » (Pierre Seghers, éditeur), à *Victor Hugo* ; le choix de poèmes et de textes inédits qui l'accompagne, la riche illustration qu'il comporte en font un petit livre substantiel et vivant.

Bourse d'études préhistoriques. — La Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts du Gouvernement général de l'Algérie nous prie d'insérer le communiqué suivant :

La bourse d'études préhistoriques en Algérie dotée de cent mille francs, instituée par l'arrêté du 26 juin 1951, est décernée chaque année par décision du Gouverneur Général sur proposition d'une Commission.

Pour y prétendre, il faut :

— Etre Français;

— S'engager par écrit à poursuivre des fouilles pour le compte exclusif de l'Algérie et sur un site préhistorique déterminé par le Gouverneur Général.

Les candidats à cette bourse au titre de l'année 1952 devront donc faire parvenir au Gouverneur Général de l'Algérie, avant le 1er mai 1952, dernier délai :

1° Une pièce attestant leur qualité de Français;

2° L'engagement écrit dont il est fait état ci-dessus;

3° Un *curriculum vitae* et la liste de leurs titres et travaux accompagnée de toutes pièces justificatives.

Divers. — Sur proposition du bureau, l'assemblée décide de cotiser à la Société des Amis de Saint-Jacques de Compostelle, ainsi qu'à la Société des Etudes hispaniques, de Périgueux; elle accepte l'échange de publications, qui a été proposé à M. le Trésorier par le Centro de Estudios montaneses, de Santander (cette demande s'accompagne des fascicules 1950, 1951, de la revue *Altamira*, édité par le Centre).

La Société s'inscrira pour la somme de mille francs à la souscription nationale ouverte en vue de la réfection des toitures du Palais de Versailles.

Communications. — M. Couvrat-Desvergnes nous signale l'inscription à l'inventaire des Sites pittoresques du joli bourg du Change (arrêté du 25 mai 1951);

l'album d'eaux-fortes dû au peintre graveur F. de Lemps, publié à Paris, en 1870, chez Forest Fleury sous le titre *Souvenirs d'une excursion pittoresque dans le Quercy*; les châteaux de Fénelon et de Marqueissac y figurent;

l'erreur trop fréquente des guides touristiques qui placent Périgueux sur les bords de la Dordogne...

Il a ajouté à cet envoi deux portraits du caricaturiste Sem (1923 et 1935).

Mlle Imberty, institutrice à Orliac, a aimablement averti notre Secrétaire général de la trouvaille à Babiot, commune de Doissac, par un écolier, d'un fort beau bronze. Grâce aux photographies communiquées, la monnaie en question a été identifiée dans la série des pièces frappées sous l'empereur Maximin II Gaza (Cohen, VI, p. 22 ; n° 150). La légende est, à l'avers : IMP (*erator*) MAXIMINUS P (*ont*) F (*ex*) Aug (*ustus*); au revers : S (*enatus*) P (*opulus*) Q (*ue*) R (*omanus*) OPTIMO PRINCIPI; entourant un motif formé de l'aigle légionnaire, entre deux enseignes surmontées l'une, d'une main, et l'autre, d'une couronne. Le tout assez fruste.

M. Lavergne pense que cette monnaie a pu être perdue par quelque légionnaire de passage dans le pays.

M. Secondat dit avoir vu au château de la Bourlie une monnaie d'or trouvée dans la Bessède, où il existait sous l'Empire romain un camp militaire.

Lecture est donnée d'un contrat de 1606, relatif au tombeau de famille que les frères de Chalup font construire dans l'église Saint-Front. Ce texte, aimablement communiqué par M. le Cte de Chalup, sera inséré dans le Bulletin.

M. Corneille pose une question au sujet de la petite cloche de 1614, qui est toujours en service à l'école Saint-Joseph de Sarlat. D'après son inscription, elle aurait été faite par un conseiller du Roi, Aymar de Maleville, qui ne semble pas se rattacher à la famille actuelle du même nom.

Notre Trésorier offre aux archives un « vieux papier » : le compte des frais de pension du jeune Ernest Desmons, pour l'année scolaire 1837-1838, dans l'établissement d'instruction dirigé à Brantôme par M. Rouquié. M. Corneille note que, sur le prix de la pension (350 fr.), le Trésor percevait un droit de 20 % et que le père d'Ernest, qui était médecin à Quinsac, tout en payant deux acomptes, restait redevable à Rouquié de plus de la moitié de la pension et des fournitures faites à l'élève Ernest (263,25 sur 413,25).

Diverses photographies sont montrées par M. Jean Secret. C'est d'abord le tableau, qui vient d'être classé, de l'église de Saint-Germain-des-Prés : « l'Entrée de N.S. à Jérusalem » (début du XVIIe), avec, dans le fond, une église à coupole et un clocher, semble-t-il, inspiré de celui de Saint-Front de Périgueux; — deux statuettes pierre du XIVe siècle, retrouvées dans le mur du jardin du presbytère à Saint-Pierre-de-Frugie (l'une est une gracieuse Pietà, l'autre un

Saint chevalier); — un curieux bas-relief du tombeau de Saint-Rémy, à l'église de Saint-Raphaël, qui représente « le Pèsement de l'Ame », motif qui ne se rencontre que là.

M. Jean Secret entretient l'assemblée des intéressantes découvertes qu'en compagnie de M. Contassot, il vient de faire à la Cité administrative. On sait que l'ancienne Caserne Bugeaud était en majeure partie installée dans les bâtiments de l'ancienne Mission ou Grand Séminaire de Périgueux. La récente adaptation de ces vastes locaux à l'usage des bureaux a néanmoins respecté de nombreux témoins du passé de l'édifice, portails, chapelle, parties du cloître, fontaine, et surtout, les vastes sous-sols voûtés où notre vice-président a retrouvé intact le lavabo du réfectoire des clercs. Il a été grandement aidé dans ses investigations par l'étude approfondie que M. Contassot, supérieur actuel du Grand Séminaire, a consacré à la Mission de Périgueux et à ses développements.

M. le Secrétaire général rend hommage à ce beau travail d'érudition, qui peut être considéré comme définitif.

M. Secondat lit des notes qu'il a prises naguère dans les papiers légués à la Société par le professeur Testut ; elles ont trait à des fouilles entreprises au dolmen de Cantegrel par Louis Gouzot en 1883, — au polissoir d'Orliaguet, — au mégalithe indéterminé de Salpincon (Le Bugue), — au dolmen de Peyregrosse ou du Point-du-Jour (Vergt-de-Biron), bien étudié depuis par le Dr L'Honneur. L'assemblée n'apprend pas sans surprise que Gouzot, tout en s'excusant auprès de Testut d'avoir fait à Cantegrel une fouille « infructueuse », lui signalait cependant avoir trouvé en place un squelette humain entier (sauf le crâne qui n'avait pu être dégagé) et tenant encore dans la main un outil de silex... On est désarmé par ce manque d'expérience qui a rendu les premiers fouilleurs si néfastes.

M. Borie-Duclaud présente à l'assemblée un diplôme de barbier-chirurgien délivré le 10 mai 1740 au sieur Pierre Borie du Claud, de Ligueux. Cette pièce, dont le texte imprimé présente beaucoup d'intérêt, s'est conservée dans son cadre en parfait état; elle est revêtue du sceau en cire rouge de la corporation des barbiers-chirurgiens de Périgueux, déjà signalée par le Dr Lafon, et du cachet particulier du dignitaire qui a délivré le diplôme à l'impétrant. Le Bulletin saura faire une place à ce document peu commun.

Admissions. — Mlle Madeleine GATINEL, agent des P.T.T., rue Louis-Mie, 23; présentée par MM. Granger et Corneille;

Mlle L. LAURENT, professeur à l'Institution Jeanne-d'Arc, boulevard de Vésone, Périgueux; présentée par MM. Rigaillaud et Charmarty;

M. Robert DÉROULÈDE, Cherval; présenté par MM. G. Lavergne et le Dr Dusolier;

M. Maxime GAILLARD, contrôleur des P.T.T., rue Michel-Roulland, 54, Périgueux; présenté par MM. Champarnaud et Marcel Fournier.

Le Secrétaire général, G. LAVERGNE.

Le Président, Dr Ch. LAFON.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

La date du dimanche 15 juin 1952 est à retenir pour la première excursion archéologique de la Société.

L'itinéraire choisi passe par Jumilhac-le-Grand (déjeuner), Saint-Yrieix, Pompadour, Ségur, Saint-Cyr-les-Champagnes.

Les détails pratiques seront communiqués ultérieurement.

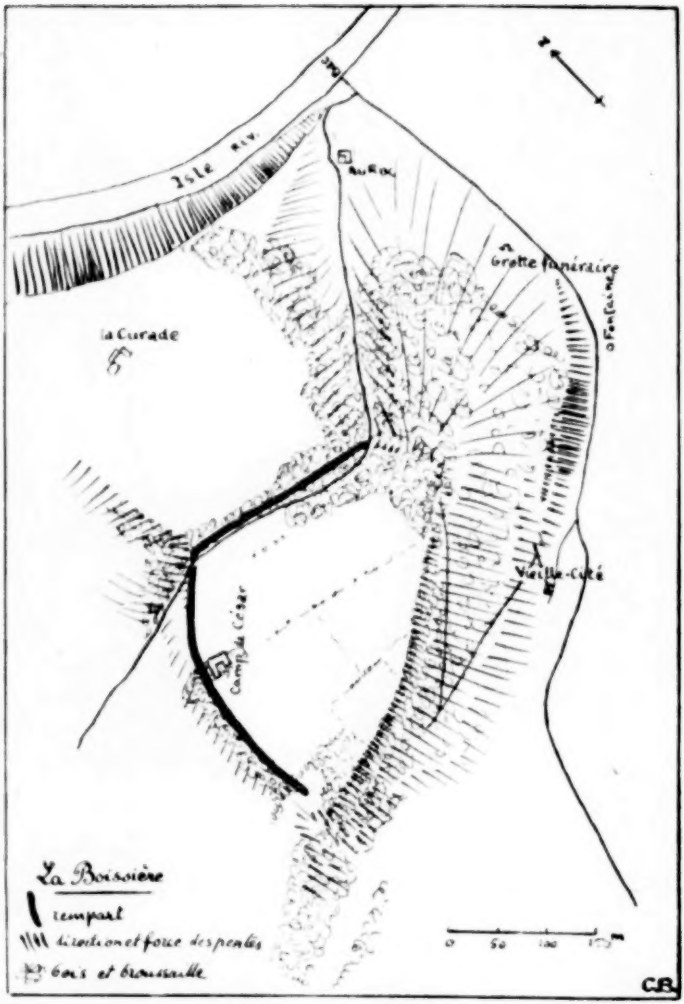

L'OPPIDUM DE LA BOISSIÈRE

Cl. BARRIÈRE del.

L' « OPPIDUM » DE LA BOISSIERE DIT « CAMP DE CESAR », A PERIGUEUX

Depuis longtemps déjà, le plateau de la Boissière et la ferme du Camp de César a attiré l'attention des archéologues périgourdins. Jourdain de la Fayardie, dans un mémoire à l'Académie de Bordeaux, accompagné de plans et de dessins de 1759-1760, nous le présente très maladroitement En 1764, Lallié de la Tour, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, figure le Camp de César sur son plan de Périgueux : en dépit des maladresses du dessin les dimensions et les formes du camp sont respectées (1). Mais surtout, en en 1821, Wlgrin de Taillefer en a donné un plant (2) dont l'exactitude n'est qu'approximative par suite des déformations résultant des idées qu'on s'en faisait à l'époque : il s'agissait de justifier l'appellation de « Camp de César ». Après Taillefer, plusieurs auteurs ont repris la question; on constate aisément que les plans présentés dérivent tous par déformations successives de celui de Taillefer. Notre intention est de donner ici un plan exact, et de préciser certains points. Pour cela nous avons utilisé l'étude sur le terrain, le plan cadastral et la photographie aérienne.

1. — Le plan ci-joint parle de lui-même. Nous n'avons pas affaire à un camp légionnaire romain; ce n'est pas non plus l'oppidum classique que Taillefer s'est complu à y voir, en en faisant le siège d'une grande bataille entre les occupants d'Ecorne-bœuf (où il n'y a jamais eu d'enceinte quelconque) et ceux de la Boissière. C'est l'emplacement d'un village néolithique sur lequel se sont succédés le Bronze, le Fer et le Gallo-romain, quoique d'après les « on-dit » des auteurs antérieurs, l'établissement gallo-romain serait sur le plateau de la Curade, et non sur celui de la Boissière.

La grande levée, par sa construction, ne ressemble en aucune façon à un rempart; c'est une simple levée de

(1) Cf. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXVIII (1951), p. 61.

(2) *Antiquités de Vésone*, t. I, pl. I.

terre et de pierres prélevées extérieurement, d'où la présence d'un fossé en avant. Les dimensions actuelles de cette levée atteignent 3 à 4 m. de hauteur intérieure et 6 à 8 m. de hauteur extérieure, avec une dizaine de mètres d'épaisseur à la base.

Cependant, le site de la Boissière n'est pas sans laisser subsister un point d'interrogation par la disposition même de cet énorme remblai qui le ferme : sa simplicité, en effet, n'est qu'apparente. La partie qui sépare le Camp de César du plateau de la Curade a été faite en prélevant les terres *sur* le Camp de César, comme s'il s'agissait de deux camps successifs. Or, on n'a jamais rien trouvé — ou si peu — sur le plateau de la Curade, qu'il est permis de doûter de la présence d'un habitat néolithique sur ce plateau. Alors que cela ne fait pas de doute pour la Boissière, où l'on trouve un outillage lithique de faciès familial, d'exploitation, et non guerrier : grattoirs et racloirs divers, tarières et perçoirs, etc... Un village néolithique, plus tard protohistorique, vivait là à l'abri de ses remblais et enterrait ses morts sur les pentes extérieures, au-dessus de Vieille-Cité et du vallon de Campniac, ainsi qu'en témoignent les trouvailles faites jadis de poteries, armes et silex divers et la grotte funéraire de Campniac [1], sur lesquelles nous ne reviendrons pas, et d'où sont nés les récits de batailles entre Gaulois et Romains inventées par Taillefer.

Taillefer a écrit : « (. ..) au N.W du camp, là même où se remarquent deux épaulements considérables (....). Quant aux deux épaulements du N.W, ils étaient d'autant plus nécessaires sur cette espèce de cap que la pente n'y est pas très rapide, et il était bien important de défendre ce point dominant, puisqu'il aboutissait presque directement à la rivière et aurait ainsi communiqué facilement à la ville. Les coupures sont à environ 300 pieds l'une de l'autre; leur largeur est de plus de 30 pieds [2]. »

---

(1) *Bull. de la Soc.*, t. VII (1880), p. 104-107.

(2) *Op. cit.*, t. II (1826), p. 196.

Et le Mᵉ de Fayolle [1] reprend après lui : « A l'extrémité opposée de l'enceinte, en P, on a creusé deux profondes coupures parallèles qui forment une défense très forte de cet angle. »

La photo aérienne ne révélant rien, le cadastre non plus, je suis allé sur le terrain, le 2 juin 1951. Je n'ai pas vu quoique ce soit ressemblant à un double fossé ayant 10 m. de large et à 100 m. l'un de l'autre. Le plateau de la Curade s'effile en une arête de plus en plus étroite, au point de n'offrir la place qu'à un sentier. Ce sentier, à une centaine de mètres du bois, se dédouble passant de chaque côté d'un « rua » ou « fossé », limite de parcelle, suivant la crête, fait d'une tranchée de 50 à 80 cm. de large dont les terres rocailleuses forment une levée à côté, à l'extrémité un tas de terre et de pierres assez volumineux. A 50 m. environ avant d'arriver aux champs, tout cela disparaît dans le bois, le chemin gravit un ressaut très net de 2 m. de haut environ. Ce ressaut est rigoureusement le seul élément topographique transversal au plateau. Il ne s'agit nullement d'un fossé : c'est un « épaulement », pour reprendre l'expression de Taillefer, mais unique, et qui peut fort bien être naturel. D'autant que nous ne voyons aucune nécessité vitale à fortifier ce cap, alors que d'autres points plus vulnérables ne le sont pas; il se défendait assez bien tout seul avec ses pentes très rapides vers la rivière et vers le ravin, contrairement à ce que dit Taillefer.

2. — Cet emplacement s'est maintenu à l'époque du Bronze et du Fer, et au Gallo-romain.

Mais au sujet de l'établissement gallo-romain de la Boissière l'incertitude règne. On le place habituellement sur le plateau de la Curade. La photo aérienne oblique, que j'ai faite exécuter par les services de l'aviation militaire [2], va peut-être apporter une solution définitive, si les indications qu'elle donne pouvaient être contrôlées par quelques sondages.

---

(1) L'oppidum central des Petrucores, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXI (1919), p. 138.

(2) Grâce à la bienveillante compréhension de M. le Général Chassin.

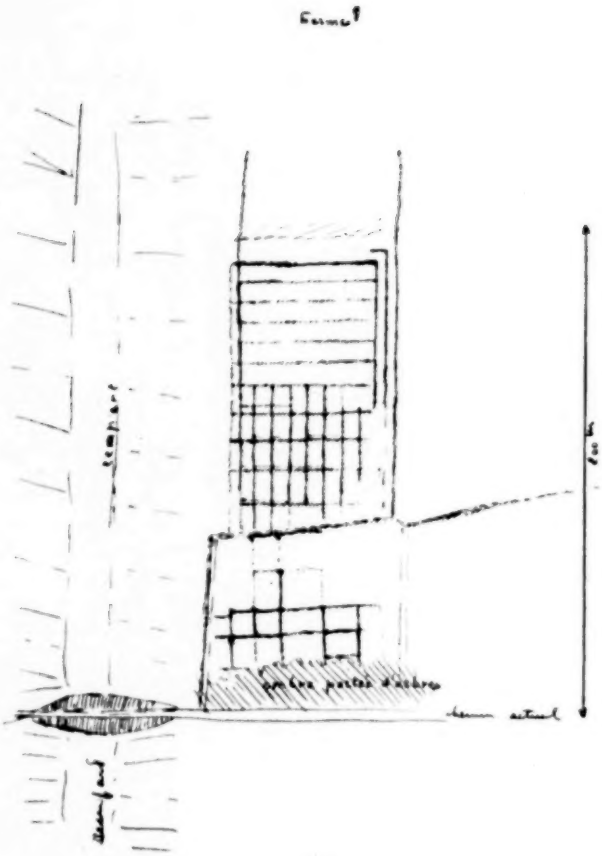

QUADRILLAGES
RELEVÉS SUR LA PHOTO AÉRIENNE

(Cl. BARRIÈRE del.)

En effet, cette photo fait apparaître un ensemble complexe au long et à l'intérieur du rempart du « Camp de César », entre la ferme et le vallon descendant vers Vieille-Cité ; sur un espace de 150 à 200 m. × 50 m., se voit un curieux quadrillage de traits foncés, avec des bandes plus claires, alors que le terrain est recouvert uniformément par un pré, sauf dans le coin sud, où il y a un champ, et ne porte pas de traces visibles à l'observation au sol. Je n'ai vu nulle part mention de trouvailles gallo-romaines dans ce secteur ; moi-même, l'an dernier, n'y ai ramassé que des silex taillés — à l'autre bout du plateau, des fragments de belle amphore. Taillefer, sans préciser, indique une grande abondance de meules de 1 pied de diamètre en calcaire siliceux, et de Fayolle, des culots d'amphores « dans » — il vaudrait mieux dire « sur » (puisqu'aucune fouille n'a été faite) — le rempart de la Curade.

Il est donc certain qu'un établissement romain existe sur ce plateau, il est possible que ce soit ce quadrillage révélé par la photo aérienne. Mais celle-ci est assez défectueuse, elle ne permet pas de faire un plan exact, elle délimite seulement l'aire à prospecter pour acquérir les preuves définitives. On peut cependant apercevoir trois ensembles juxtaposés parallèlement au rempart. Le premier à partir du Sud rappelle par ses irrégularités le plan de maison d'habitation de villa gallo-romaines connues; malheureusement l'ombre portée d'une ligne d'arbres en masque une partie. Le second, plus net, offre sept bandes parallèles au rempart, recoupées par cinq autres bandes perpendiculaires, ce qui donne des petits rectangles de 7-8 m. × 5 m. environ. Enfin, le troisième est un carré bien délimité, avec des traits noirs au nombre de 5, perpendiculaires au rempart.

Pour l'instant nous nous refusons à émettre même des hypothèses tant qu'une fouille même partielle n'aura pas été effectuée. Il serait utile que la Société Historique et Archéologique du Périgord fasse exécuter au moins un sondage dans chacun des trois ensembles pour vérifier la photo aérienne. Et qui sait ?

Claude Barrière.

LES SALIGNAC AU SIÈGE DE SARLAT

(1587)

L'histoire du siège de Sarlat de 1587 par l'armée protestante du vicomte de Turenne nous est bien connue grâce surtout à la précieuse relation que nous a laissée un auteur anonyme et que l'on a imprimée quatre fois.

La première édition serait due à Simon Millanges, Bordeaux 1588 ; elle paraît être rarissime, car M. de Roumejoux (1) la cite sans la décrire et la *Bibliographie du Périgord* ne la mentionne qu'implicitement.

La seconde édition a paru cent ans plus tard chez Matthieu Chapuis, Bordeaux 1688 ; c'est un petit in-12 de 102 pp., qui a pour titre : *Le | Siège | de | Sarlat | de l'an 1587 | auquel l'armée huguenotte conduite | par le vicomte de Turenne a esté tel | lement ruinée, que depuis elle n'a | osé attaquer la moindre bicoque de | Périgord.* Ce doit être la copie littérale de la première, avec, sans doute, mise de l'orthographe au goût du jour. Elle est moins rare que la première et la *Bibliographie du Périgord* en donne la description ; mais M. de Roumejoux l'avait confondue avec des tracts de propagande, que je signalerai plus bas. Je possède l'exemplaire du chanoine Leydet enrichi par lui de notes manuscrites, et qui a appartenu ultérieurement à M. de Mourcin et à M. A. Lapeyre (2).

Le marquis d'Aubaïs l'a insérée dans le tome III du *Recueil des pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, Paris 1759.

Enfin M. J.-B. Lascoux l'a reproduite, mais en modernisant l'orthographe, dans une brochure ayant pour titre :

---

(1) A. de Roumejoux, *Essai de Bibliographie périgourdine*, Sauveterre, 1882.

(2) C'est cet exemplaire qui est décrit dans la *Bibliographie du Périgord* (III p. 110) et dont les auteurs ont reproduit une longue note du chanoine Leydet; le titre porte en outre un ex-libris manuscrit : « St Astier », sans doute celui du premier possesseur.

Relations des deux sièges soutenus par la ville de Sarlat en 1587 et 1652 (1), Paris, Everat, 1832.

Pour simplifier je désignerai désormais cet ouvrage sous le nom de *Relation du Siège* ou même de *Relation*.

Quel en fut l'auteur ? Dans sa dédicace aux « Habitans de Sarlat » celui-ci dit bien qu'il fut au nombre des assiégés, ce qui paraît exact ; mais c'est tout ce que nous en savons.

M. Lascoux dans son « Avertissement de l'Éditeur » n'a pas cherché à percer cet anonymat et il se borne à dire que l'auteur était certainement sarladais.

Pour le comte de Maleville (2) l'auteur pourrait être Bertrand de Salignac-Fénelon, l'ancien ambassadeur de France à la cour d'Angleterre ; cette hypothèse n'est pas acceptable, car le personnage resta au château de Fénelon pendant toute la durée du siège.

C'est à François de Gérard, alors lieutenant général à Sarlat et, à ce titre, rédacteur du procès-verbal officiel du siège, qu'un de ses descendants, le vicomte Gaston de Gérard, a attribué la paternité de la *Relation*, en s'appuyant sur des arguments, qui paraissent convaincants : Le texte présente d'abord, tant dans son style que dans sa composition et dans l'exposé des événements, une analogie indiscutable avec celui du procès-verbal. En second lieu, le lieutenant général étant le chef civil de la sénéchaussée, François de Gérard joua certainement avec l'évêque le principal rôle dans la décision de ne pas livrer la ville et dans l'organisation de sa défense ; or son nom n'est cité qu'une fois au cours du récit, et encore incidemment. Est-ce oubli ? Sûrement non, mais modestie d'auteur, car il n'est à aucun moment question de ses hautes fonctions. Enfin ce fut surtout lui que récompensa le pouvoir royal, sans toutefois que les autres défenseurs fussent oubliés.

---

(1) La relation du second siège, qui a pour titre : *Siège de Sarlat fait par Marchin commandant les troupes du prince de Condé*, était inédite; elle a pour auteur le sieur Castel, Sarladais.

(2) E. de Maleville, *Bibliographie du Périgord, XVIe siècle*, Paris, Aubry, 1861.

Dans son étude sur les historiens du Périgord, M. Dujarric-Descombes s'est rallié sans réserve à cette hypothèse [1].

Le procès-verbal qui fut rédigé par François de Gérard dès que le siège fut levé et qui est contresigné par l'évêque, fut aussitôt porté au roi par le sieur de Gaulejac. Ce document qu'a publié M. Gaston de Gérard [2], apparaît à première vue comme un résumé de la *Relation*, alors qu'il est probable que la rédaction de celle-ci lui fut postérieure. L'échec de Turenne devant Sarlat, où quelques gentilshommes, une poignée de bourgeois mal armés et quelques douzaines de militaires professionnels provoquèrent la débâcle d'une puissante armée pourvue d'artillerie et qui arrivait victorieuse, eut un grand retentissement, que le pouvoir royal voulut exploiter pour atténuer l'impression fâcheuse produite par la défaite de ses troupes à Coutras ; on publia des tracts de propagande [3] et il est à penser que dans le même but, après qu'on eut lu le procès-verbal du siège, on demanda à son auteur d'en écrire une histoire plus détaillée qu'on ferait imprimer ; ainsi s'expliquerait son titre, qui surprendrait un peu, s'il ne s'était agi que d'une étude historique.

L'auteur de la *Relation* connaissait personnellement tous les personnages qu'il cite et, en leur donnant leur nom habituel, il savait que ses contemporains ne se tromperaient ni sur leur identité, ni sur leur parenté ; mais il

---

(1) A. Dujarric-Descombes, Recherches sur les historiens du Périgord au XVIIe siècle, *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, IX, 1882.

(2) Ce procès-verbal a pour titre : *Sensuyt le discours du siège et camp du viscomte de Thurenne mis et posé devant la ville de Sarlat le vingt cinquiesme de novembre mil cinq cens quatre vingtz sept;* le vicomte G. de Gérard l'a d'abord publié à 25 exemplaires en 1873 et il l'a fait réimprimer en 1887 à l'occasion des fêtes du tricentenaire du siège; cette plaquette est devenue rare.

(3) Nous connaissons deux de ces tracts imprimés à Paris par la Veuve Plumion en 1588; l'un a pour titre : *Discours de la deffaicte des trouppes du vicomte de Turenne, etc.*, et l'autre : *Discours du siège mis et levé devant Sarlat en Périgord, etc... avec le nombre des morts;* ce dernier a été reimprimé par M. J.-B. Lascoux en 1863 sous le titre : *Un canard du XVIe siècle* ; ces deux tracts n'ont aucune valeur historique.

n'avait pas pensé que la question pourrait se poser trois siècles et demi plus tard.

M. Lascoux en a sans doute jugé comme l'auteur. Il se borne à indiquer le nom de l'évêque et la date de sa mort, sans expliquer ses attaches familiales, et il ajoute quelques notes biographiques sur Henri de Latour, vicomte de Turenne, et sur Geoffroy de Vivant, qui cependant ne prit aucune part au siège, le récit ne faisant qu'une allusion à ses exactions lors de la surprise de Sarlat en 1574.

L'abbé Audierne, dans son *Précis historique sur la ville de Sarlat et ses évêques* (1) raconte le siège d'après l'édition de la *Relation* de M. Lascoux, sans y ajouter le moindre éclaircissement sur les personnages qu'il cite.

Enfin M. Gaston de Gérard accompagne le procès-verbal du siège de notes biographiques succintes, sans s'occuper, lui non plus, des alliances familiales des acteurs du drame.

Aussi ai-je pensé qu'il serait intéressant de mieux connaître les membres de la famille de Salignac, qui jouèrent un rôle dans la défense de Sarlat et aussi dans son attaque, en étudiant de plus près leur parenté.

***

Pour la clarté de ce qui va suivre, quelques notes généalogiques sont indispensables.

Raymond de Salignac, qui fut successivement conseiller et chambellan des rois Charles VI et Charles VII, sénéchal du Périgord, du Quercy et enfin lieutenant pour le roi de France du duché de Guyenne, eut trois fils :

A) Antoine, l'aîné, qui fut le premier baron de Salignac, eut pour successeur son fils aîné Bertrand, lequel n'eut de ses deux mariages que quatre filles, dont la troisième, Jeanne, épousa en 1545 Armand de Gontaud-Biron et lui apporta la baronnie.

B) Le cadet, Pons, fut d'église, d'abord conseiller au Parlement de Bordeaux, puis évêque de Sarlat de 1485 à 1492.

(1) Ce travail a été publié au cours des années 1837-1848 dans le *Calendrier... de la Dordogne*, Périgueux, Dupont; le récrit du siège est dans le *Calendrier* de 1841.

C) Le troisième, Jean, IIe du nom, sgr de Fénelon, de Lamothe-Massaud, etc., devint le chef de la famille à la mort de son neveu Bertrand et fut ainsi l'auteur de la branche cadette qui continua la descendance ; il épousa en 1473 Catherine de Lauzières de Thémines et testa en 1502. Il eut au moins treize enfants, dont le troisième, Hélie, IIe du nom, lui succéda. Celui-ci s'allia en 1510 avec Catherine de Ségur-Théobon et eut onze enfants, dont neuf garçons ; parmi ceux-ci nous retiendrons :

A) Armand, l'aîné, qui succèdera à son père et qui épousera en 1547 Aimée Hunaud de Lanta, dont treize enfants, parmi lesquels :

a) Jean IIe du nom, qui naîtra vers 1558, assurera la descendance et sera tué devant Domme en 1588 ;

b) et c) Isabeau et Françoise.

B) François, qui sera évêque de Sarlat de 1567 à 1578.

C) Annet, sgr de Gaulejac, qui épousera en 1550 Anne de Mensignac, dame de La Ponsie, d'où :

a) Armand, sgr de Gaulejac et de La Ponsie, marié à Judith de Beynac, sœur de Goeffroy, l'un des quatre premiers barons du Périgord ;

b) Louis, Ier du nom, successeur de son oncle à l'évêché de Sarlat, dont il tiendra le siège de 1578 à 1598.

D) Louis, sgr de Fompitou, d'où :

a) Pierre, sgr de Fompitou ;

b) autre Pierre ou Pons, sgr de Vouillac.

E) Bertrand, vicomte de Saint-Julien, baron de Loubert, ambassadeur de France à la cour d'Angleterre, né en 1523, mort en 1599 sans alliance.

F) Ponset, vicaire général de son frère l'évêque, tué en 1574 par un officier de Vivant.

G) Pierre, grand chantre de la cathédrale de Sarlat, tué au côté de son frère Ponset.

Le 20 octobre 1587 l'armée royale était mise en déroute à Coutras et son chef, le duc de Joyeuse, était tué. Cependant l'armée protestante n'essaya pas d'exploiter sa victoire. Avec quelques-unes de ses troupes le Béarnais se dirigea vers la Gascogne, où il alla assiéger Aire-sur-l'Adour ; en réalité il lui tardait de rejoindre la « grande Corisande » (1). Le prince de Condé, avec quelques autres troupes, partit prendre ses quartiers d'hiver en Poitou, avec le secret dessein de s'y créer une principauté. Enfin le vicomte de Turenne, avec le gros des forces protestantes et l'artillerie, commença à remonter la vallée de la Dordogne ; à Sainte-Foy-la-Grande il réunit ses officiers et les gentilshommes de sa suite et leur fit part de ses intentions de soumettre le sud du Périgord et d'aller passer la mauvaise saison en Limousin ; il pensait que toutes les places ouvriraient leurs portes à son armée victorieuse et il se souciait surtout d'obtenir d'elles des subsides pour payer ses mercenaires ; sur la route, pour justifier sa campagne, on pillerait quelques couvents et on disperserait aux quatre vents les reliques des églises.

Les habitants de Sarlat furent rapidement avertis de ces projets. Le « sieur évêque » réunit aussitôt les officiers de justice et les consuls qui, se souvenant du comportement de Vivant et de ses partisans en 1574 (2), décidèrent de refuser l'entrée de la ville à Turenne et à ses troupes ; ils se déclaraient satisfaits de leur maître le roi de France et de leur religion et ne désiraient pas en changer.

***

L'évêque était Louis de Salignac, Ier du nom, fils d'Annet, sgr de Gaulejac, et d'Anne de Mensignac ; né vers 1558, il avait succédé à l'évêché de Sarlat à son oncle François en 1578, alors qu'il n'avait que 20 ans ; à l'époque du siège il n'avait guère plus de 29 ans.

(1) Diane d'Andouins, comtesse de Gramont.

(2) Malgré les promesses de Vivant, ses hommes pillèrent et massacrèrent les Sarladais; c'est ainsi que le capitaine Bertrandie poignarda Ponset et Pierre de Salignac-Fénelon, frères de l'évêque François; pendant ce temps ce dernier était assiégé dans son château d'Issigeac par les protestants et devait leur payer une forte rançon. En 1582 les Sarladais purent capturer Bertrandie et le firent décapiter.

D'après la *Relation*, l'évêque s'adjoignit d'abord le « sieur de Gaulejac », Armand de Salignac, son frère aîné, qui avait à peine dépassé la trentaine ; on a vu qu'il s'était allié à Judith de Beynac.

Il vint se joindre à eux les « deux Fompitou », c'est-à-dire Pierre de Salignac, s^gr^ de Fompitou, et son frère, le s^gr^ de Vouillac, qui étaient leurs cousins germains.

L'évêque fit encore appel au « sieur de La Mothe-Fénelon le jeune », qui était également son cousin germain ; c'était Jean de Salignac, IIIe du nom, s^gr^ de Fénelon, La Mothe-Massaud, Mareuil, etc., fils d'Armand (1) et d'Aimée Hunaud, qui, tout jeune, était devenu chef d'armes de sa maison. Il avait combattu à Coutras aux côtés de Joyeuse et il était revenu en Sarladais à francs étriers, ayant promis à M. de Saint-Sulpice et à M. de Thémines (2) de mettre en état de défense son château de Fénelon et les places voisines du Quercy ; pour cette raison il refusa le titre de « gouverneur de Sarlat », que lui offraient ses cousins ; néanmoins il leur donna l'assurance qu'il viendrait défendre Sarlat, dès que le danger deviendrait menaçant et, de fait, il entra dans la ville le 23 novembre, veille du jour où elle fut investie. Il était âgé à ce moment de 29 ans.

Il est également question dans la *Relation* du « sieur de Lamothe-Fénelon le vieux », qui joue un rôle de second plan, pourrait-on dire ; c'était Bertrand de Salignac-Fénelon, qui était l'oncle de l'évêque Louis, d'Armand de Gaulejac, des deux Fompitou et de Jean de Lamothe-Fénelon le jeune. Chevalier du Saint-Esprit depuis 1579, il était âgé de 64 ans et résidait alors au château de Fénelon, dont son frère aîné Armand lui avait accordé, ainsi qu'à leur frère l'évêque François, la jouissance leur vie durant. Il se borna

---

(1) Il faut se garder de confondre Armand de Salignac, s^gr^ de Fénelon et de La Mothe-Massaud, avec son neveu Armand, fils d'Annet, s^gr^ de Gaulejac.

(2) M. de Saint-Sulpice était Bertrand d'Hébrard, sénéchal du Quercy, qui reçut à la bataille de Coutras une grave blessure, dont il devait mourir quelques mois plus tard; il était frère de l'évêque comte de Cahors et sa sœur avait épousé M. de Thémines, dont il sera question plus loin.

à envoyer à ses neveux assiégés des conseils (1) et quelques munitions et il recruta des « harquebuziers », qui allèrent renforcer les défenseurs de la ville.

Vers le milieu de son récit, l'auteur de la *Relation* n'appelle plus Jean de Salignac que le « sieur de Fénelon » et il ne désigne plus Bertrand que sous le nom de « sieur de Lamothe ». Il nous dit que vers la fin du siège, ce dernier était inquiet du sort de ses six neveux enfermés dans la ville ; nous venons d'en identifier cinq ; quel était le sixième ?

Etait-ce le « capitaine Jayac », qui paraît avoir eu d'importantes fonctions dans la défense de la place et qui aurait été blessé à l'assaut du 5 décembre (2) ? Le personnage, que désigne ainsi l'auteur, était Gauthier de Carbonnière fils cadet de Bertrand, s^gr de Jayac et d'Archignac, et de Françoise de La Cropte de Lanquais ; c'était un cousin éloigné, puisque la jonction remontait à sa trisaïeule, Jeanne de Salignac, tante de Raymond, qui avait épousé en 1417 Jean de Carbonnière (3). D'après La Chenaye-Desbois, le mariage de Bertrand et de Françoise de La Cropte aurait eu lieu en 1506; s'il n'y a pas d'erreur de date, leur fils Gauthier devait être très âgé en 1587.

Le lieutenant général François de Gérard était né en 1526 du mariage de Pons Jérôme et de Catherine de Carbonnière de Jayac ; il était lui aussi arrière petit-fils de Jeanne de Salignac et cousin des Salignac-Fénelon au même degré

---

(1) Lors de son ambassade en Angleterre, il avait amené ses deux neveux, Jean de Fénelon et Armand de Gaulejac et pendant le siège il correspondait avec eux en anglais, pour que leurs messages, s'ils étaient capturés par les assiégeants, ne puissent être compris d'eux.

(2) Cette blessure, dont Jayac devait mourir quelque temps après, est rapportée par La Chenaye-Desbois; mais il n'en est pas question dans la *Relation*.

(3) Jeanne de Salignac mourut en 1424, léguant à son second mari, Jean de Carbonnière, les biens qu'elle tenait du premier, soit Pélevezy, la Selve, Vialar et le tiers de la Chapelle-Aubareil; Jean se remaria avec Hélène d'Aubepeyre, veuve de Bernard de Guerre, qui lui avait apporté les seigneuries de Jayac et d'Archignac.

que le capitaine Jayac. Par contre celui-ci et le lieutenant général étaient cousins germains (1).

Le sixième neveu ne serait-il pas plutôt le gentilhomme désigné sous le nom de « sieur de La Forest lez Périgueux » par le procès-verbal et sous celui de « sieur de La Forest près Périgueux » par la *Relation*, édition de 1688, et qui pénétra de nuit dans Sarlat le 24 novembre avec douze cavaliers et des arquebusiers ? C'était François du Puy, s^gr de La Forest, qui avait épousé en 1567 une sarladaise, Jeanne de Magnanac ; sa parente avec les Fénelon était plus proche que celle du capitaine Jayac et de François de Gérard, puisqu'il était le petit-fils de Marguerite de Salignac-Fénelon, sœur d'Hélie II, qui avait épousé en 1497 Jean du Puy, s^gr de la Jarte, le Trigonan, de La Forest, etc. Les cinq autres neveux et lui étaient donc cousins issus de germains et il était neveu à la mode de Bretagne de Bertrand.

Avant que la ville ne fut investie, on fit sortir les femmes et les enfants ; cependant Judith de Beynac voulait rester avec ses enfants auprès de son mari Armand de Gaulejac et il fallut que celui-ci, son beau-frère l'évêque et ses cousins insistent vivement pour qu'elle consentit à partir au moment où l'encerclement allait être achevé. Quant à son frère, le baron de Beynac, on lui a reproché le manque de netteté de son attitude ; il avait sans doute de la sympathie, sinon pour les Sarladais, du moins pour les parents de sa sœur ; mais pour éviter que son château et ses terres ne fussent saccagés, il tenait à rester en bons termes avec le vicomte de Turenne.

Quand le siège eut été levé (14 décembre 1587), le « sieur d'Autefort » arriva de Montignac avec un certain nombre de gentilshommes et des troupes, qu'il y avait rassemblés pour secourir Sarlat (2). L'auteur de la *Relation* cite parmi eux les « sieurs de Saint-Cernin et de Chabans, gendres de

(1) En considération de ses services, Henri IV accorda à François de Gérard la survivance de sa charge pour son fils François, qui épousa en 1599 Anne de Salignac, fille aînée d'Armand de Gaulejac et de Judith de Beynac.

(2) Il est probable que l'approche de cette petite armée fut une des causes qui déterminèrent Turenne à lever le siège.

M. de La Mothe-Fénelon » ; il y a là une source de confusion, car ce dernier n'était ni Bertrand, qui du reste était célibataire, ni son neveu Jean. Les deux gentilshommes étaient l'un François de Buade, s^gr de Saint-Sernin, qui avait épousé en 1574 Isabeau de Salignac-Fénelon, et l'autre Jean de Calvimont, s^gr de Chabans, qui s'était marié en 1582 avec Louise de Salignac-Fénelon (1) ; l'une et l'autre étaient filles d'Armand, s^gr de La Mothe et de Fénelon, et par conséquent sœurs de Jean, le sieur de Fénelon, et nièces de Bertrand, le sieur de La Mothe.

J'ai mentionné plus haut la promesse de venir mettre en état de défense son château de Fénelon et les places voisines du Quercy que Jean de Fénelon avait faite après la bataille de Coutras à M. de Saint-Sulpice et à M. de Thémines; ce dernier, Pons de Lauzières, s^gr de Thémines était cousin éloigné des Salignac; son arrière-grand-père était le frère de Catherine de Lauzières de Thémines, dite Mlle de Penne, qui épousa en 1473 Jean II de Salignac, s^gr de Fénelon, La Mothe, etc., grand-père de Bertrand, le sieur de La Mothe le vieux et arrière-grand-père de Jean de Fénelon et de ses cousins. Pons se maria avec Catherine d'Hébrard, sœur de M. de Saint-Sulpice; il fut plus tard sénéchal du Quercy, chevalier des ordres du roi, créé marquis et maréchal de France en 1616; il mourut en 1627.

Enfin la *Relation* nous apprend que l'évêque de Sarlat avait écrit à « Monsieur l'évêque de Cahors, son parent » pour lui demander des secours; celui-ci, Antoine d'Hébrard, était le beau-frère de M. de Thémines, mais ce n'était pas un parent direct des Salignac.

***

Le rédacteur de la *Relation* mentionne d'autre part les seigneurs sarladais protestants, qui entouraient le vicomte de Turenne et dont plusieurs étaient apparentés aux Salignac-Fénelon.

Il y avait d'abord les « Salignac deux frères ». C'étaient les fils d'Armand de Gontaut-Biron, devenu baron de Salignac par son mariage avec Jeanne de Salignac, fille et héri-

(1) Dans sa généalogie, Lainé l'appelle Françoise.

tière de Bertrand, dernier mâle de la branche aînée. Le plus âgé, Jean, né en 1553, sera gouverneur du Périgord pour le roi de Navarre, puis ambassadeur de France près la Porte ottomane et mourra en 1610, ne laissant qu'un fils. Le cadet, Pierre, devenu par mariage baron d'Arros, sera baron de Salignac à la mort de son neveu.

Figuraient également dans l'armée huguenote « Saint-Genyès » et « Campaignac du Ruffen », qui étaient frères; le premier était Armand de Gontaut, baron de Badefol et sgr de Saint-Geniès, et l'autre Bernard de Gontaut, sgr de Campagnac et du Ruffenc (1). En 1419 Jeanne, devenue fille unique de Manfred de Salignac et de Mathe de Favars de Lestrange, avait apporté en mariage la seigneurie de Saint-Géniès à Richard de Gontaut, s^gr de Badefol; puis en 1496 Claude de Salignac, fille d'Antoine, baron de Salignac, avait épousé Guy de Gontaut, baron de Saint-Géniès et de Badefol. Le cousinage avec les Fénelon était encore assez éloigné.

Sont encore cités « Paluel » et « la Guarrigue et ses neveux bastards », qui étaient plus proches parents des Salignac-Fénelon que les précédents. L'un était Jean de Gimel s^gr de Paluel, et l'autre son frère plus jeune Hélie de Gimel, s^gr de La Garrigue; ils étaient petits-fils de Marie de Salignac, fille de Jean II et de Catherine de Thémines et par conséquent ils étaient avec les défenseurs de Sarlat des cousins issus de germains. Quant aux neveux batards, ils devaient être fils d'un des six autres frères Gimel (2).

Enfin d'aucuns se sont étonnés que l'auteur de la *Relation* n'ait pas cité parmi les assiégeants Geoffroy de Vivant, l'irréconciliable ennemi des Sarladais catholiques; on oublie qu'il venait d'être très grièvement blessé à la bataille de Coutras et qu'il n'avait eu la vie sauve que grâce à l'opération que lui avait fait subir Guillaume Loyseau, chirur-

---

(1) Campagnac et le Ruffenc, fiefs dans Saint-Pardoux-de-Vielvic.

(2) Marie de Salignac avait une sœur, Catherine, qui, devenue veuve, se remaria en 1510 avec François de Gimel, s^gr de Cazenac.

gien à Bergerac [1]. M. R. de Boysson, dans son *Invasion calviniste* [2], dit que son fils aîné Jean, s^er de Doissac, alla le remplacer en amenant à Turenne des troupes de renfort; on lit bien dans la *Relation* que ce dernier demanda « nouvelles troupes de tous côtez mesme celles... du Vivant du costé d'Agenois », mais y furent-elles conduites par Jean ? Par contrat passé le 6 décembre 1587 au château du Bosq, juridiction de Tournon-d'Agenais, celui-ci épousait à ce moment-là Catherine de La Duguie ; d'autre part il n'en est pas question dans les *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant*, dont le manuscrit, s'il ne fut pas écrit par Jean, fut du moins inspiré par lui [3]. Mais les Vivant n'avaient aucun lien de parenté avec les Salignac.

⁂

Nous possédons un autre récit du siège de 1587, qui dut être écrit une trentaine d'années plus tard : c'est celui du chanoine Jean Tarde dans sa *Table chronologique de l'Eglise de Sarlat, diocèse et pays sarladois*, ouvrage qui ne fut longtemps connu que par des copies tronquées ou inexactes et qui a été publié et annoté en 1887 par le vicomte Gaston de Gérard sous le titre : *Les Chroniques de Jean Tarde*, avec une introduction de M. Gabriel Tarde [4].

On sait que le chanoine Tarde dut naître à la Roque-Gajac vers 1561 et à l'époque du siège il avait environ 26 ans. M. G. Tarde pense qu'il était alors à Cahors ou dans une université plus éloignée, préparant son doctorat en droit; puis il voyagea dans le midi et ne rentra à Sarlat

(1) Le roi de Navarre avait fait transporter Vivant à Sainte-Foy-la-Grande et avait appelé à son chevet G. Loyseau, qui put extraire de son abdomen un fer de lance; Loyseau, que par la suite le Béarnais, devenu roi de France, nomma son chirurgien ordinaire, nous a laissé la relation de son opération dans ses *Observations médicales et chirurgicales, avec histoires, noms, pays et témoignages*. Bordeaux G. Vernoy 1617.

(2) R. de Boysson, *L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgort et Haut-Querey*, 2e édit., Paris, Picard, 1924.

(3) A. Magen, *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant, etc.*, Agen, Michel et Médan, 1887.

(4) Paris, Oudin et Picard, 1887.

qu'en 1594, alors qu'il avait 33 ans. Aussitôt l'évêque Louis Ier le prit en affection et lui confia d'importantes missions. Il aurait commencé à réunir les matériaux de sa *Table Chronologique* dès le début du nouveau siècle et aurait terminé sa rédaction en 1617 (1) ; en tout cas il avait connu personnellement quelques-uns des principaux acteurs du siège et aurait pu avoir d'eux des renseignements précis; Louis Ier, son protecteur, ne mourut qu'en 1598, Bertrand de La Mothe-Fénelon en 1599, François de Gérard en 1601, etc.

Cependant à lire son récit, il apparaît qu'il s'est borné à résumer la *Relation*, dont les exemplaires n'étaient pas encore devenus très rares. Il reproduit notamment presque mot pour mot et dans le même ordre la liste des seigneurs sarladais ou étrangers au pays, qui accompagnaient Turenne. Il n'apporte aucun fait nouveau, ne cite aucun autre personnage et est beaucoup moins précis sur le rôle de chacun. C'est ainsi que Jean de Fénelon ne paraît plus être qu'un comparse, alors qu'il avait été le véritable chef militaire des défenseurs. Il n'est pas question du lieutenant général et son nom ne figure pas dans le récit, alors que l'auteur aurait dû avoir à cœur de mettre son rôle en lumière, car si la *Relation* était un ouvrage de propagande, Tarde, au contraire, avait la prétention d'écrire sa *Table chronologique* pour la postérité. Il y a même des erreurs : la confusion, par exemple, des deux « sieurs de La Mothe-Fénelon ».

Enfin l'on constate que la plupart des auteurs modernes qui ont eu à s'occuper du siège de Sarlat, tout en invoquant parfois la *Relation* et même en citant certains de ses passages d'après la version de M. Lascoux, n'en ont pas moins suivi le récit du chanoine Tarde; ils ont attribué à Bertrand de Salignac-Fénelon le rôle joué par son neveu Jean et ils ont passé sous silence celui du lieutenant général François de Gérard.

Dr Ch. Lafon.

---

(1) Il continua sa chronique jusque vers 1627.

CHOSES ET GENS
DE SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE

(Extraits des papiers inédits de Ferdinand POUYADOU)

Mon grand-père Louis-Ferdinand Pouyadou, né à Saint-Vincent-sur-l'Isle, le 4 août 1833, y est mort le 29 mai 1911, après en avoir été maire de 1860 à 1868, puis de 1900 à 1908. Revenu, en 1899, dans sa vieille maison natale, en prenant sa retraite de chef de la 1re division à la Préfecture, où il avait été, pendant plus de vingt années, une sorte de M. Maufrangeas du Moulin du Frau, *il aimait à parcourir, dans tous les sens, sa petite commune dont il connaissait, mieux que personne, l'histoire des choses et des gens. Souvent, dans mon enfance, il m'a conduit, les dimanches de sortie du lycée que je passais à Saint-Vincent, soit au château du Bosvieux, où il me racontait les hauts faits de Leymarie, le faux monnayeur, soit au village disparu du Durier, soit à travers les champs et les bois, au Communal, à la Morélie, au Baleytier. Il me disait, en passant, les noms des terres; il me faisait l'historique des familles; il n'oubliait, ni l'origine des surnoms ou « safres » de la plupart des gens que nous rencontrions, ni les transformations des habitations et des villages, ni même l'âge de certains arbres. Or, tous ces renseignements précieux et qu'il était le seul à pouvoir donner, il les a soigneusement recueillis dans un cahier, actuellement possédé par son fils, mon cher oncle Ernest Pouyadou, percepteur honoraire à Savignac, qui a bien voulu me le confier. A l'exception de quelques extraits concernant la constitution de la municipalité, le 28 mars 1790, publiés dans l'*Avenir illustré, *tout y est inédit. Au milieu de nombreux détails d'un intérêt exclusivement local, il m'a paru qu'il était possible de faire un choix susceptible d'intéresser les membres de notre Société dont Louis-Ferdinand Pouyadou a été l'un des premiers adhérents.*

Les textes qui vont être cités sont extraits textuellement du cahier écrit par mon grand-père entre 1900 et 1910. Ce n'est pas sans émotion que je les livre au public, mais j'ai

conscience, en agissant ainsi, de manifester mon infinie reconnaissance pour celui qui m'a donné le premier le goût des lettres et de l'histoire, en même temps que mon attachement au petit village où je suis né.

Jean LASSAIGNE.

⁂

Nom de la commune

St-Vincent-sur-l'Isle faisait partie des vingt-cinq paroisses qui composaient la châtellenie d'Excideuil. C'était, aussi, l'une des soixante-deux paroisses qui formaient, d'après un pouillé du XIIIe siècle, l'archiprêtré d'Excideuil. Elle figure encore dans les quarante-deux qui restent à cet archiprêtré, d'après un état dressé en 1732. Aussi s'appelait-elle : *St-Vincent-d'Excideuil.*

La dénomination de *St-Vincent-sur-l'Isle* est postérieure à la Révolution.

A partir de l'An II, en même temps que disparaît *Saint*, on trouve *sur l'Isle* (registre des délibérations conservées à la mairie), mais certains actes officiels désignent aussi parfois la commune sous le nom de *Vincent-lès-Savignac.*

La dénomination de *St-Vincent-sur-l'Isle* reparaît à partir de l'An VIII (nomination d'Etienne Chanard-Lachaume comme maire le 10 floréal an VIII; registres de l'état civil de 1806 et années suivantes; *Calendriers administratifs* de 1810-1811) pour être remplacée de 1815 à 1897 par celle de *St-Vincent-d'Excideuil.* Un décret du 3 février 1897 a restitué à la commune son nom de *St-Vincent-sur-l'Isle.*

Rattachement provisoire de la paroisse de St-Vincent-sur-l'Isle à celle de Sarliac.

La vente du presbytère de St-Vincent a entraîné, en 1805, lors de la réorganisation des paroisses, la suppression de celle de St-Vincent qui fut absorbée par celle de Sarliac. Ce rattachement forcé fut l'origine, entre les deux communes, d'une animosité violente qui a duré 50 ans et donné lieu parfois à des rixes sanglantes. Elle est, aujourd'hui heureusement et complètement éteinte... La suppression de la paroisse de St-Vincent eût, aussi, une conséquence inattendue : elle amena l'abandon presque complet

des pratiques religieuses Premières communions, confirmations : cela devint des légendes, et conduire les morts au cimetière sans appeler le curé fut, pendant près de 40 ans, la règle générale Les habitants de St-Vincent faisaient de l'enterrement civil, comme M. Jourdain faisait de la prose. . sans le savoir.

La lettre suivante d'Etienne Chanard-Lachaume, maire de St-Vincent, en réponse à la communication qui lui avait été faite par le maire de Sarliac d'une lettre du préfet Rivet, en date du 26 février 1806, concernant ce rattachement est particulièrement significative de l'état d'esprit des habitants de St-Vincent à l'égard de cette mesure administrative maladroite :

« Une lettre du 26 février que M. votre adjoint s'est donné la peine de me communiquer, m'annonce la réunion de la commune de St-Vincent à celle de Sarliac. Cette secrète opération, Monsieur, a dû vous faire autant de plaisir qu'elle nous cause de répugnance et ce n'est pas peu dire. Je savais bien d'avance que cette « petite commune de St-Vincent (ce sont vos expressions) ne pouvait pas se soutenir »; mais je croyais, d'après la loi du 11 prairial, que cette commune, toute petite qu'elle est, serait consultée sur les localités, les mœurs ou les habitudes qu'il importe toujours de considérer dans de pareilles réunions.

Certes, Monsieur, dans ce cas aucun de mes administrés n'aurait voté pour une pareille alliance. Ce langage peut vous étonner; c'est celui de la vérité. Puisse, Monsieur, votre administration bienfaisante leur faire oublier un jour, la vive douleur qu'ils éprouvent aujourd'hui.

Pour moi, dirigé par des principes que rien ne peut changer, j'emploierai tous les moyens que leur confiance me donne pour cicatriser la plaie profonde que vous leur avez faite.

Quant aux articles 6, 7 et 8 de ladite lettre (relatifs à l'établissement d'une annexe) je ne prendrai pas sur moi de décider. Une décision du Conseil municipal est indispensable dans une matière de cette importance; je peux vous faire observer seulement que la commune est pauvre; que les plus riches en fonds de terre sont ceux qui peuvent le moins.

Au reste, accoutumés depuis longtemps à trouver dans la commune de Savignac presqu'aussi près de nous, mais moins dangereuse que la vôtre, nos secours spirituels, nous continuerons, sauf anathème, à les y puiser. Le temporel sera pour vous, et c'est bien, je pense, l'unique but de vos désirs.

(Signé), LACHAUME, maire. »

Eglise, couvent, presbytère, prieuré du Chalard, cimetière.

L'église de St-Vincent est fort ancienne et sa nef n'a visiblement subi une reconstruction quelconque. Une haute coupole fort admirée des connaisseurs, termine le clocher. Si la date de la construction de l'église est inconnue, il est certain, tout au moins, qu'elle existait depuis quelque temps déjà, en l'an 1147. C'est, en effet, en 1147, ainsi que nous l'apprend l'auteur de l' « *Estat de l'Eglise du Périgord depuis le Christianisme* » que l évêque de Périgueux « Raymondus de Maiclio » (Raymond de Mareuil) bailla aux religieuses de Chancelade et annexa à leurs menses diverses églises, entre autres celle de St-Vincent. (Page 46, de l'édition originale in-4° de 1629). L'installation d'un petit couvent de Chanceladais avait, sans doute, suivi cette donation. Celui de St-Vincent était tout à côté de l'église, dans la maison qui appartenait en 1902 à Mme Veuve Fougère. Avant la réparation de cette maison, j'ai vu, dans mon enfance, dans le mur côté sud, l'emplacement de deux petites cloches. Il y a là un souterrain ou caveau qui n'a pas été fouillé.

Le presbytère, spécialement destiné au moine qui desservait la paroisse, au « prieur » (en patois : *lou priou*), était en face, de l'autre côté de l'église. Il n'était pas, comme aujourd'hui, adhérent à l'église. Il y avait, autour de celle-ci, un terrain paroissial qui servait de cimetière et le public pouvait faire le tour de l'église. L'état actuel résulte des empiètements du dernier prieur qui s'appelait Durepaire et qui sont constatés tout au long dans l'état des lieux et inventaire du presbytère, établi le 23 sept. 1790, par la municipalité. La suppression de la circulation, l'établissement d'un hangar, la fermeture par un portail attenant au coin de l'église (ce qui a nécessité l'enlèvement de la partie basse d'un contrefort), tout cela y est relaté. Mais ces constatations n'empêchèrent pas que, moins de deux ans après, la municipalité qui les avaient faites, ne sut pas imposer aux acquéreurs la remise des lieux en l'état ancien lorsqu'elle vendit au district d'Excideuil, le 11 février 1791, les biens provenant de la cure de St-Vincent et du prieuré du Chalard.

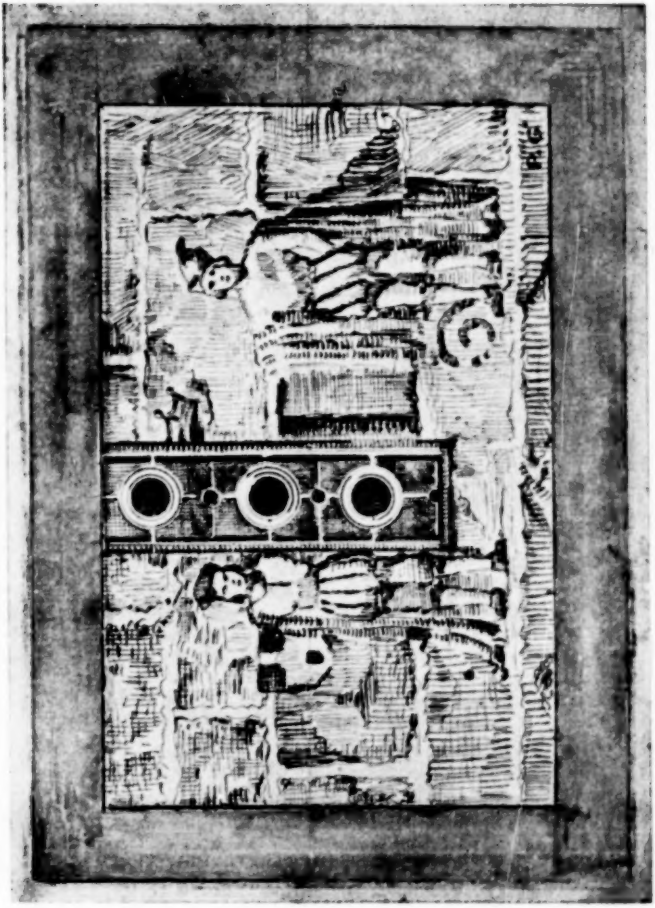

FRESQUE DE L'ÉGLISE DE S^T VINCENT (Dessin de P. GUTHMANN)

Le cimetière s'étendait tout autour de l'église, en pointe, devant la porte. On enterrait surtout au pied du clocher du côté du levant. Il y avait là un petit terrain enclos de murs.

De ce côté, à quelques mètres de hauteur, sur les murs extérieurs du clocher, existait une très curieuse peinture murale entourant l'étroite baie qui s'ouvre derrière l'autel. Cette fresque représentait, de chaque côté de la croisée, un damoisel la main étendue sur un blason. Le temps achève peu à peu d'effacer cet intéressant vestige qui était encore assez apparent dans mon enfance. Avant qu'il ne disparaisse entièrement, j'en ai fait faire un croquis en couleurs qui, sans le restituer, en donne une idée assez exacte. Le même se trouvait aussi sur la petite porte de l'église du côté du nord. Mais là, plus exposé à la pluie et le mur ayant été réparé, il n'en reste rien; il restait pourtant quelque chose il y a une soixantaine d'années.

Il y avait, dans la paroisse de St-Vincent, un autre édifice consacré au culte : c'était une chapelle qu'on appelait « le prieuré du Chalard ». Ce prieuré du Chalard était situé sur le plateau qui s'étend entre Sarliac et le village du Baleytier, non loin de ce dernier. C'était une petite chapelle entourée, dit l'inventaire de 1790, d'une terre « d'un journal trois-quarts ». Le prêtre qui la desservait habitait au Baleytier, dans une maison ayant appartenu à Bourdat François, dit Pignouquet, qui fut maire en 1790. Une chambre de cette maison s'appelle encore « la chambre du curé ».

En 1669, le prieur du Chalard s'appelait Jean-Baptiste Dupuy, que les registres de Sarliac signalent comme étant venu faire un enterrement dans l'église chef-lieu de cette paroisse.

La chapelle du Chalard a été adjugée, le 11 février 1791, à Pierre Ferrier, tuilier, qui la paya 260 francs (*Archives dép.*, *Q.*).

(*A suivre*).

NÉCROLOGIE

Notre jeune et regretté collègue Maurice BOURGON était un enfant de Saint-Cyprien, tout comme son ancien maître, M. Séverin Blanc, directeur des Antiquités préhistoriques de la VIIe circonscription. Lors de ses obsèques, le 27 octobre dernier, celui-ci a dit un émouvant adieu à son collaborateur, si plein de promesses et davantage, à son ami.

« Pendant des années, dit-il, nous avons travaillé ensemble, parcourant les champs labourés et les friches du Sarladais et du Bergeracois, fouillant de compagnie les berges des ruisseaux, les galets des rivières et les gravières, les formations sous abri ; explorant les grottes, relevant les altitudes des différentes terrasses, allant ensemble dans les divers congrès de préhistoire ; publiant en collaboration étroite et en parfaite harmonie de pensée les résultats de nos recherches communes. »

Maurice Bourgon était devenu officiellement l'adjoint technique de M. Séverin Blanc à qui il a rendu d'immenses services, tout en trouvant encore le temps de poursuivre ses propres travaux de préhistorien et de géologue. Il s'était même enfin décidé à présenter en Sorbonne une thèse de doctorat sur les phénomènes géologiques et climatiques et sur les industries du paléolithique ancien et moyen du Périgord.

« Son travail était prêt, son succès était certain ; le Centre national de la Recherche scientifique allait s'attacher ce jeune savant, mais l'implacable maladie qui l'a terrassé ne lui a pas permis de présenter cette étude magistrale et d'acquérir le titre qu'il avait conquis par un labeur clairvoyant, incessant, acharné. »

La Société Historique et Archéologique du Périgord, à laquelle Maurice Bourgon appartenait depuis 1932, mesure toute la perte qu'elle a faite en la personne de cet excellent et charmant collègue : il disparaît au moment même où, ayant atteint à la plénitude des connaissances, il allait pouvoir donner toute sa mesure et nous faire profiter, avec sa générosité bien connue, de toute son expérience scientifique.

G. L.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE NICOLAÏ. *Les Belles Amies de Montaigne*. Paris, Dumas (1951). — In-16, 388 p.

M. Alexandre Nicolaï s'est consacré, tout spécialement, en ces dernières années, à l'étude de Montaigne. Sa connaissance approfondie des *Essais* et celle de documents d'archives particulières,

qu'il a eu le privilège de consulter, nous valent, aujourd'hui, un livre fort attrayant.

« *Les belles amies de Montaigne* », dans une bonne édition Dumas, plairont à tous les gens de goût, et doublement aux Périgordins, compatriotes du philosophe. La documentation abondante, adroitement utilisée, satisfera lettrés et historiens ; les citations nourries et judicieusement choisies, inciteront les autres à se pencher sur les *Essais*.

L'auteur, ami respectueux de Montaigne, nous le présente tel qu'il est, avec son charme et ses travers, son intelligente curiosité, ses dons incontestables de diplomate, et ses faiblesses mêmes qui nous le font apparaître si naturel et humain. Cela nous repose. Car on a, trop souvent, torturé les *Essais* pour y découvrir des idées ou des théories, parfois contradictoires, dont, Montaigne serait le plus surpris.

Les aimables dames dont il goûtait la compagnie habitaient, pour la plupart, des manoirs périgordins ou voisins de notre Périgord. De la charmante Diane de Foix comtesse de Gurson à la voluptueuse Marguerite de Navarre, de la « Grande Corisande » d'Andoins à l'intrigante Mme de Duras et à Mlle de Gournay, la fille d'alliance (fille abusive, dirons-nous), tout un passé renaît et s'anime pour notre agrément. Le XVIe siècle, ardent, batailleur et sensuel, revit en ces pages colorées et captivantes ; résurrection brossée d'une plume alerte, et par touches légères, en accord avec les faits et les écrits.

Le livre d'A. Nicolaï sera le guide sûr et disert qui sait se mettre à la portée de tous. Il suscitera, pour les *Essais*, de nouveaux lecteurs, et, peut-être, pour Montaigne, d'autres belles amies...

L. GARDEAU.

Le Directeur, G. LAVERGNE.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Essai de bibliographie périgourdine, par A. de Rouméjoux, 100 fr.

Sigillographie du Périgord, par M. Ph. de Bosredon, 1 vol., (le complément est épuisé), 800 fr

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par M. Espérandieu 1 vol., 200 fr.

Bibliographie générale du Périgord, par MM. A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet, tomes 3 et 4 (les autres sont épuisés), 600 fr.

Exploration compagnaire du Périgord, par MM. Brugière et Berthelé, 500 fr.

Histoire de la ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny, par M. R. Villepelet, 1 vol., 350 fr.

Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 300 fr.

Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud, 1 vol., 200 fr.

Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine, par P. Barrière, 1 vol. ill., 400 fr.

La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1815 à 1932, par J. Durieux, 1 broch., 50 fr.

Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux, 1 vol., 100 fr.

Escaliers de logis périgourdins, par M. Dannery, 1 vol., 250 fr.

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe *siècle*, par M. Fournier de Laurière, 1 vol., 200 fr.

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins, par le Dr Lafon, 1 vol., 300 fr.

Topographie agricole de la Dordogne, an IX d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet, 1 vol., 200 fr.

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol., 400 fr.

Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 broch., 30 fr.

La petite ville de Beaumont-du-Périgord pendant la Révolution, par le professeur L. Testut, 2 vol., 1.000 fr.

La bastide de Beaumont, du même, 2 vol., 1.500 fr.

La vie communale à Beaumont, du même, 1 vol., 200 fr.

Les Amis de la Constitution, du même, 100 fr.

Le Périgord préhistorique, Essai de géographie humaine, par D. Peyrony, 1 vol., 300 fr.

Histoire de la Poste aux lettres en Périgord, I (de l'origine à 1792), par le Dr Ch. Lafon, 1 vol., 300 fr.

IIIe Centenaire de la naissance de Fénelon, par divers membres de la Société (1951), 1 vol., 350 fr.

Le prix des exemplaires du *Bulletin* actuellement disponibles est, pour les années antérieures à 1944, le fasc., 20 fr.

Pour les années 1944 et suivantes, le fasc., 50 fr.

(Ces prix sont majorés de 15 °/₀ pour les personnes ou collectivités qui n'appartiennent pas à la Société.)

Frais d'envoi à la charge du destinataire.

LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD paraît tous les trois mois et forme un volume à la fin de l'année.

Les Sociétés savantes auxquelles le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD est adressé sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leurs publications en échange.

Le Bulletin est envoyé gratuitement à MM. les membres de la Société.

Il ne contient que des documents inédits.

Adresse du Président : M. le Dr Ch. Lafon, 35, rue Louis-Mie, Périgueux.

» Trésorier : M. H. Corneille, 6, avenue Cavaignac, Périgueux.

» Secrétaire-général : M. Géraud Lavergne, 18, rue du Plantier, Périgueux.

TIRAGES A PART.

La Société autorise le tirage à part des articles, mémoires et documents insérés dans le *Bulletin*, sous la condition expresse qu'au verso du titre figurera cette mention : « Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* »

MM. les membres de la Société qui désireront profiter de cette faculté devront prévenir le Secrétaire Général au moment de la remise de leur manuscrit, ou, au plus tard, en rendant les épreuves du *bon à tirer*.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à

l'Imprimerie Périgourdine.